

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 mai 2018

ORGANISMES EXTÉRIEURS AU PARLEMENT - (N° 840)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL81

présenté par
M. Waserman, rapporteur

ARTICLE 51

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« élus en France ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.